

Zoom sur la santé

Métier de contact, la santé est un secteur florissant. En pleine expansion, les perspectives d'emploi y sont variées. Avis donc aux altruistes, de belles carrières s'offrent à vous...

La santé en chiffres :

- 483 380 infirmiers, 717 483 sages-femmes, 41 444 pharmaciens, 70 498 chirurgiens-dentistes, 6 067 ergothérapeutes et 17 124 opticiens-lunetiers pour une population française forte de 63,4 millions d'habitants
- 3 000 établissements de santé en France

Les tendances du recrutement dans ce secteur d'activité

En manque de main d'œuvre, la santé fait partie intégrante des secteurs en tension. En effet, les besoins en recrutement y sont aujourd'hui intenses, et ils ne se résorberont certainement pas dans les années à venir. En raison des importants départs à la retraite qu'il faudra combler ainsi que le vieillissement de la population, les professions médicales et paramédicales ont de l'avenir devant elles. Parmi les métiers recherchés figurent en ligne de mire les infirmiers, les aides-soignants, mais également toutes les professions spécialisées dans la rééducation comme les kinésithérapeutes, les ergothérapeutes et les psychomotriciens.

Si le chômage touche que faiblement ce secteur d'activité, les jeunes désireux de s'y orientant devront garder en tête l'utilité de l'alternance, de la multiplication des stages et des contacts avec le milieu hospitalier. Car, même si le chômage de longue durée est inférieur à la moyenne nationale, les jeunes à la recherche de leur premier emploi sont les plus touchés. En 2003, 40 % des demandeurs d'emploi avaient moins de 30 ans.

Focus sur deux métiers de la santé

L'infirmier

Maillon indispensable de l'équipe médicale, l'infirmier exerce son métier en milieu hospitalier ou de façon indépendante, en libéral. Garant des soins apportés aux patients, il est le lien entre les malades et le milieu médical. Il travaille sur prescription médicale en administrant médicaments et injections, en posant pansements et perfusions. De ses tâches figurent également une part psychologique importante. A l'écoute, il rencontre les familles et assure un accompagnement auprès des patients. Eprouvant physiquement et psychologiquement, ce métier demande de la patience, de l'attention et de l'organisation dans le travail.

En consacrant près de 10 % de son PIB aux dépenses de la santé, la France tente aujourd'hui d'enrayer la pénurie d'infirmiers. Pourtant, les recrutements massifs procédés dans les hôpitaux publics et privés restent largement insuffisants pour combler les besoins du système médical. On compte un déficit de 20 000 infirmiers en France. Le secteur des soins aux personnes âgées et la région parisienne sont les plus touchés par cette carence. Il faut savoir que 8,5 % des postes d'infirmiers seraient, à ce jour, vacants dans les maisons de retraite.

Pour exercer le métier d'infirmier, les jeunes doivent tout d'abord passer le concours d'entrée à la formation. Les conditions pour s'y présenter : avoir 17 ans ou plus, être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme homologué au minimum au niveau IV. D'une durée de trois ans, la formation alterne théorie et stages.

Débutant, un infirmier touchera, en moyenne, un salaire de 1 500 euros brut mensuel, salaire qui pourra monter à 2 900 euros en fin de carrière. Après deux années d'expérience professionnelle, il pourra, s'il le souhaite, se spécialiser en préparant un diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste (2 ans) ou d'infirmier de bloc opératoire (18 mois). Le secteur libéral lui sera ouvert après 5 ans d'ancienneté.

L'aide-soignant

Professionnel de la santé le plus proche du patient, l'aide-soignant occupe une place primordiale dans le monde médical. Sous la responsabilité des infirmiers, il accueille et encadre le patient durant son séjour à l'hôpital. Une large partie des aides-soignants travaille dans les hôpitaux et les cliniques, mais on en retrouve également les centres d'accueil pour personnes âgées. D'autres ont, pour leur part, fait le choix d'exercer leur métier de façon libérale en se déplaçant au domicile des patients. Être aide-soignant, c'est avoir le goût des relations humaines, de l'écoute et de la compassion, de la disponibilité et de l'esprit d'équipe.

Comme les études d'infirmiers, un concours d'entrée est de rigueur pour être admis à suivre la formation d'aide-soignant. Pour s'y présenter, les candidats

doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation, et être titulaire d'un BEP, CAP ou d'un bac. D'une durée d'un an, cette formation leur permettra de décrocher le diplôme professionnel d'aide-soignant. Pour soutenir les étudiants, plusieurs régions de France ont fait le choix de prendre en charge le financement de cette formation. Aussi, si vous souhaitez la suivre, renseignez-vous auprès de votre conseil régional, vous pourriez obtenir une aide non négligeable.

Côté salaire, en début de carrière, un jeune aide-soignant pourra toucher entre 1 200 et 1 800 euros. Après une expérience professionnelle de trois ans dans le milieu médical, il pourra, s'il le souhaite, passer plus aisément les diplômes d'infirmiers, d'auxiliaire de vie sociale ou d'aide de médico-psychologie.

Plus d'infos sur

- Le ministère de la santé et des solidarités : www.sante.gouv.fr
- Le site des professionnels infirmiers : www.infirmiers.com
- Le site au service de la profession aide-soignante : www.aide-soignant.com

V. A.

